



Bruxelles, le 2.12.2014
COM(2014) 712 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**Concrétisation des engagements stratégiques de l'UE en matière de sécurité alimentaire
et nutritionnelle: premier rapport bisannuel**

{SWD(2014) 343 final}

Liste des acronymes

AGIR	Alliance globale pour l'initiative résilience
AMS	Assemblée mondiale de la santé
AR4D	Recherche agricole pour le développement
CAD/OCDE	Comité d'aide au développement/Organisation de coopération et de développement économiques
CE	Commission européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CGIAR	anciennement «Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale»
CIN2	Deuxième conférence internationale sur la nutrition
CORAF/WECARD	Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles
CPD	Cohérence des politiques au service du développement
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
3C	Coordination, complémentarité et cohérence
ECOWAP	Politique agricole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EM	États membres
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IERAD	Initiative européenne de la recherche agricole pour le développement
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
OING	Organisation internationale non gouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
SHARE	Soutenir la résilience de la Corne de l'Afrique
SUN	Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Scaling Up Nutrition)
UE	Union européenne
UN-SCN	Comité permanent de la nutrition des Nations unies
USAID	Agence américaine pour le développement international
VGGT	Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, de la foresterie et de la pêche

1. INTRODUCTION

En 2010, l'Union européenne (UE) et ses États membres, ainsi que l'ensemble de leurs partenaires, se sont employés à aborder la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en adoptant un cadre stratégique pour la sécurité alimentaire à l'échelle de l'UE¹. Depuis lors, de nouveaux engagements ont été pris dans le cadre de la politique de développement de l'UE pour renforcer les priorités fixées en 2010. Un plan de mise en œuvre pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle² a été établi; il est divisé en six priorités stratégiques et assorti de critères de performance et de domaines d'intervention indicatifs³. Après avoir approuvé le plan de mise en œuvre en avril 2013, le Conseil a demandé à la Commission européenne de présenter, conjointement avec les États membres, des rapports d'avancement bisannuels consolidés à l'échelle de l'UE à partir de 2014. Le présent document est le premier de ces rapports. Il examine les résultats enregistrés par l'UE et ses États membres pour ce qui est de l'exécution du plan de mise en œuvre, à des fins de communication au Parlement européen et au Conseil ainsi qu'au grand public.

Le présent rapport vise à répondre à deux questions de base en matière de résultats: 1) Comment les décaissements et interventions spécifiques effectués en 2012 se sont-ils alignés sur les six priorités stratégiques? 2) Comment l'UE et ses États membres se sont-ils conformés aux 3C (coordination, complémentarité et cohérence) dans la réalisation de ces priorités?

Le présent rapport est un outil de responsabilisation ascendante. Il établit des critères de référence à l'aune desquels seront comparés, dans les rapports ultérieurs, les résultats des donateurs de l'UE en ce qui concerne la collaboration destinée à réaliser les priorités stratégiques de l'UE convenues en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'appuie sur des éléments probants quantitatifs consolidés (données relatives aux décaissements tirées des rapports du CAD de l'OCDE de 2012) et sur des données qualitatives liées aux 3C fournies par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'UE dans leurs rapports respectifs. La méthodologie est décrite au chapitre 4 du document de travail connexe des services de la Commission. Les donateurs de l'UE ayant contribué au présent rapport représentent conjointement près de 90 % du total de l'APD (dans tous les secteurs) fournie par l'UE et l'ensemble des États membres.

Le rapport examine les résultats obtenus par l'UE et ses États membres en utilisant les données existantes d'évaluation des performances. En conséquence, le rapport contrôle également si les systèmes existants d'évaluation des performances sont en mesure de fournir des données valables et fiables sur l'engagement de l'UE dans les six domaines stratégiques prioritaires.

Le présent rapport est accompagné d'un document de travail des services de la Commission, qui contient des informations complémentaires et des études de cas.

2. DANS QUELLE MESURE AVONS-NOUS RESPECTÉ NOS ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES?

2.1 Analyse globale de nos décaissements

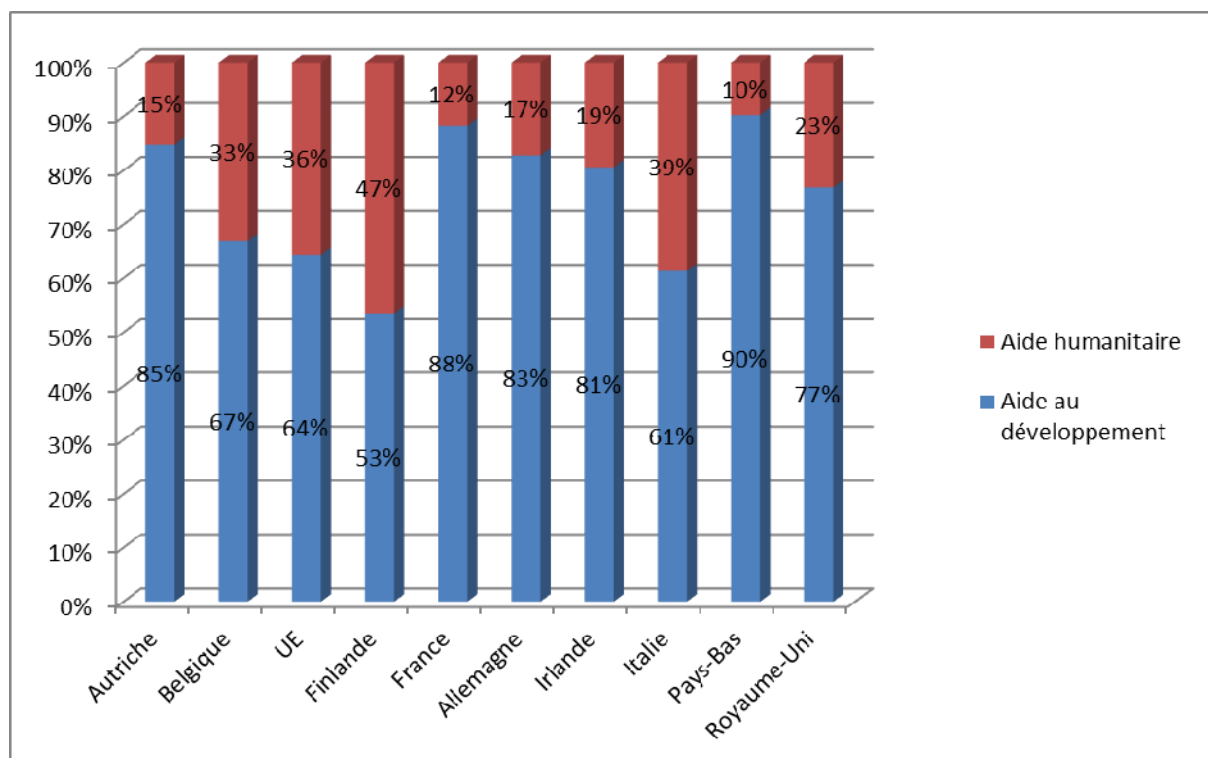
Les donateurs de l'UE ont investi près de 3,4 milliards d'EUR dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle en 2012, ce qui correspond à environ 8 % de l'ensemble de leur aide publique

¹ COM(2010) 127 intitulé «Un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire» et conclusions du Conseil du 10 mai 2010 sur un cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire.

² L'expression «sécurité alimentaire et nutritionnelle» remplace à présent l'expression «sécurité alimentaire».

³ SWD(2013) 104 final intitulé «Boosting food and nutrition security through EU action: implementing our commitments» (Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle par une action de l'UE: concrétisation de nos engagements).

au développement (APD). Les interventions ont été réparties entre 2 500 programmes et ont couvert plus de 115 pays. Les États membres de l'UE y ont contribué dans le cadre de leurs programmes respectifs. En outre, les donateurs de l'UE ont consacré près de 1,1 milliard d'EUR à l'aide d'urgence et à l'aide humanitaire en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans plus de 80 pays⁴. En moyenne, les programmes humanitaires ont représenté 25 % de l'ensemble des programmes liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (aide humanitaire et aide au développement), avec quelques différences entre les États membres (voir graphique 1). Au total, l'aide humanitaire et l'aide au développement ont représenté plus de 10 % de l'APD.



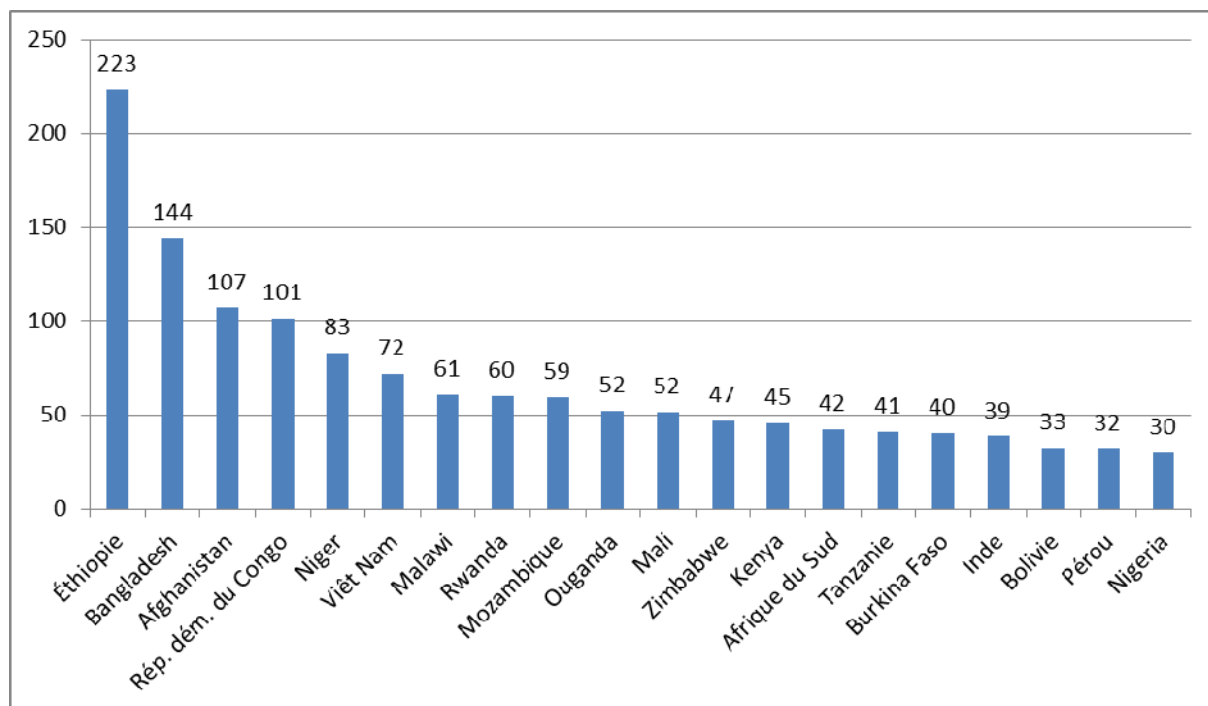
Graphique 1: part de l'aide au développement et de l'aide humanitaire en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par donateur

Tableau 1: répartition géographique des aides versées en 2012	Continent	EUR	Pourcentage (%)
Afrique – Afrique subsaharienne		1 439 111 341	43 %
Au niveau mondial ⁵		958 251 930	28 %
Asie		593 399 623	18 %
Amérique latine et Caraïbes		231 378 699	7 %
Voisinage		87 841 667	2 %
Autres		55 802 800	2 %
Total		3 365 786 060	100 %

⁴ L'aide d'urgence et l'aide humanitaire en faveur de la sécurité alimentaire ne relevaient pas de l'engagement à long terme de l'UE en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et n'ont donc pas été reprises dans le présent rapport.

⁵ Ceci inclut des programmes et projets figurant dans les bases de données correspondantes comme se référant au «monde entier» ou dont la situation géographique était «non spécifiée».

La majorité des interventions (environ 65 %) ont été effectuées au niveau national et plus de 115 pays partenaires, y compris des États fragiles⁶, ont bénéficié d'une aide. Sur le plan géographique, l'Afrique a été le principal destinataire des fonds en 2012: elle a reçu 43 % du total des contributions (voir tableau 1). En Afrique, les États membres ont axé leur soutien sur certains pays, tandis que la répartition géographique des actions de l'UE a été plus large. Près de 30 % des interventions ont eu lieu à l'échelle mondiale, ce qui montre l'importance de la dimension de bien public mondial de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Graphique 2: aide reçue par les pays partenaires (en millions d'EUR)

Le graphique 2 donne un aperçu des 20 pays partenaires qui ont bénéficié du plus grand soutien. De plus amples informations figurent dans le tableau du chapitre 1 du document de travail; elles montrent que 68 pays partenaires ont reçu en moyenne moins de 3 millions d'EUR par donateur.

2.2 Interventions en faveur des six priorités stratégiques

La section suivante examine les interventions des donateurs de l'UE en faveur des six priorités stratégiques.

Tableau 2: répartition des décaissements par priorité stratégique

Priorité	Montant en millions d'EUR	Pourcentage
Priorité n° 1: améliorer la résilience des petites exploitations et les moyens de subsistance dans les zones rurales	2 022	60 %
Priorité n° 2: soutenir une gouvernance efficace	395	12 %
Priorité n° 3: soutenir les politiques régionales dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle	151	4 %

⁶ http://siteresources.worldbank.org/EXTLICUS/Resources/511777-1269623894864/FY10toFY13Harmonized_list_Fragile_Situations.pdf
Harmonized list of fragile situations (Liste harmonisée des situations de fragilité), FY2012.

Priorité	Montant en millions d'EUR	Pourcentage
Priorité n° 4: renforcer les mécanismes de protection sociale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle	209	6 %
Priorité n° 5: améliorer la nutrition	467	14 %
Priorité n° 6: améliorer la coordination entre les acteurs de l'aide humanitaire et de l'aide au développement pour renforcer la résilience	122	4 %
Total	3 366	100 %

La majorité des interventions (environ 60 %) relèvent de la priorité n° 1 (améliorer la résilience des petites exploitations et les moyens de subsistance dans les zones rurales), puis des priorités n° 5 (améliorer la nutrition) et n° 2 (soutenir une gouvernance efficace).

Le décaissement des fonds pour chaque priorité a été analysé. De nombreuses interventions ont contribué à plus d'un domaine prioritaire. Étant donné que la méthodologie ne permettait pas que les programmes soient classés dans plus d'un domaine prioritaire, les chiffres ne sauraient être interprétés en termes absolus. Le critère de performance «nombre et valeur des programmes conjoints de l'UE et de ses États membres soutenus aux niveaux national, régional et mondial» était difficile à évaluer et n'a donc pas été inclus dans la communication des critères de performance. Il convient de souligner que l'UE et ses États membres investissent dans l'engagement dans les différents domaines stratégiques et que, par conséquent, les chiffres des dépenses peuvent ne pas fournir un aperçu complet de l'importance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

2.2.1 Priorité stratégique n° 1: améliorer la résilience des petites exploitations et les moyens de subsistance dans les zones rurales

Évaluation des critères de performance

- 1 560 programmes ont bénéficié d'un montant de 2,02 milliards d'EUR dans 108 pays ou au niveau international.
- 149 programmes de recherche nationaux et internationaux d'une valeur de 379 millions d'EUR ont bénéficié d'un soutien.

Plus de la moitié de l'ensemble des fonds décaissés en 2012 (2 milliards d'EUR, soit environ 60 % du total) ont été alloués à la priorité n° 1, ce qui montre que l'amélioration de la résilience des petites exploitations et des moyens de subsistance dans les zones rurales constituait un objectif important de l'aide totale de l'UE. Quelque 1 560 programmes ont été financés dans plus de 100 pays.

Parmi les interventions menées figuraient le soutien à l'intensification et à la diversification durables de l'agriculture pour les petits exploitants, en particulier les femmes; l'amélioration de l'accès des petits agriculteurs à la terre et à l'eau, aux intrants agricoles et aux services de vulgarisation agricole et de crédit; l'aide apportée aux pays partenaires pour faire face aux effets négatifs du changement climatique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle; le soutien à la recherche agricole et autre en faveur des pauvres aux fins du développement et du transfert technologiques, de la vulgarisation et de l'innovation; le soutien aux moyens de subsistance dans les zones rurales par la production de revenus, la création d'emplois non agricoles, ainsi que des interventions au niveau des chaînes de valeur et de l'agro-industrie.

Quelque 62 % des fonds décaissés pour la priorité n° 1 ont été mis en œuvre au niveau national, 33 % au niveau mondial et 5 % au niveau régional. La majeure partie des fonds (37 %) ont été décaissés en Afrique; 34 % l'ont été au niveau mondial et 18 % en Asie. Les dix pays qui ont reçu le plus de fonds au titre de cette priorité comprenaient plusieurs États

fragiles en proie à l'insécurité alimentaire, comme l'Éthiopie, l'Afghanistan et la République démocratique du Congo (voir graphique 1 au chapitre 3 du document de travail).

La gestion durable des terres constitue un élément clé de l'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants. En Éthiopie, où une forte proportion des populations rurales est vulnérable aux chocs économiques et physiques, l'UE et plusieurs États membres soutiennent des initiatives. Par exemple, le programme de gestion durable des terres mené par l'Éthiopie et l'Allemagne cible les régions d'Amhara, d'Oromia et de Tigré; il permet d'introduire des technologies et mesures de protection contre l'érosion et d'encourager la formation de groupes d'utilisateurs pour promouvoir la gestion durable des bassins versants.

La recherche et l'innovation dans les domaines de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire et de la nutrition (AR4D) constituent un autre domaine important du soutien apporté au titre de la priorité n° 1. Les donateurs de l'UE ont contribué de manière significative à la recherche agricole pour le développement; leur contribution est estimée à 380 millions d'EUR en 2012. Ce montant inclut l'aide accordée à des initiatives à l'échelle mondiale telles que le CGIAR (anciennement «Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale»), à des organisations régionales, tout particulièrement en Afrique, ainsi qu'à des instituts nationaux de recherche agricole. Les donateurs européens sont membres de l'initiative européenne de la recherche agricole pour le développement (IERAD) (voir encadré 1).

Encadré 1: IERAD

L'**IERAD** est une plateforme permanente et informelle de coordination des politiques pour l'UE et ses États membres, ainsi que la Suisse et la Norvège. Elle a été reconnue par le Conseil et le Parlement européen en 1997 pour faciliter la coordination de la politique européenne et des investissements en matière de recherche agricole pour le développement (RAD).

En 2012, les membres de l'IERAD (y compris l'UE) ont fourni 231 millions d'USD au fonds du CGIAR (45 % du total). La coordination du soutien européen au CGIAR figure en tête des priorités de l'IERAD. L'IERAD est également un membre actif du Forum européen de la recherche agricole pour le développement (EFARD), qui comprend de multiples parties prenantes.

Des notes d'orientation et des documents de synthèse, commandés par l'IERAD, ont mis en lumière l'importance de traduire la recherche en actions pour obtenir de meilleurs résultats, y compris pour les catégories d'agriculteurs les plus pauvres. Grâce à l'IERAD, l'Europe dispose de l'une des voix les plus importantes au sein du Conseil du CGIAR (voir également l'étude de cas figurant au chapitre 2.1 du document de travail).

2.2.2 Priorité stratégique n° 2: soutenir une gouvernance efficace

Évaluation des critères de performance

- 410 programmes dans 87 pays ont bénéficié d'un montant de 395 millions d'EUR.
- Les positions communes de l'UE et des États membres ont abouti à l'adoption, en 2012, des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, de la foresterie et de la pêche (VGGT) par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).
- L'évaluation par les pairs de 2012 du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE) et le rapport 2013 de l'UE sur la cohérence des politiques européennes au service du développement (CPD) indiquent que cette cohérence s'améliore.

Environ 12 % des investissements de l'UE et de ses États membres en 2012, soit 395 millions d'EUR, ont été consacrés au soutien à une gouvernance efficace. Ces interventions

comprenaient notamment: le soutien à des initiatives débattues au sein du CSA; le renforcement des organisations de la société civile et des organisations d'agriculteurs dans les pays partenaires et la promotion de leur participation aux processus décisionnels; l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle décisionnel en ce qui concerne la production alimentaire, la consommation alimentaire et les actifs des ménages; le soutien à la décentralisation et à la gouvernance locale en vue d'améliorer la sécurité alimentaire; le soutien au programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA); le renforcement de la gouvernance mondiale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris le soutien au mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN); l'augmentation de la sensibilisation pour veiller à ce que la sécurité alimentaire et nutritionnelle soit élevée au rang de priorité dans les enceintes internationales et régionales, ainsi qu'au niveau des gouvernements nationaux dans les pays partenaires.

Quelque 63 % des fonds décaissés pour la priorité n° 2 ont été mis en œuvre au niveau national, 13 % au niveau régional et 24 % au niveau mondial. Pour ce qui est de la répartition géographique, 41 % des fonds ont été alloués à l'Afrique, 15 % à l'Asie et 8 % à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Au niveau mondial, les fonds comprenaient notamment un financement de base non affecté en faveur des agences alimentaires installées à Rome — Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds international de développement agricole (FIDA) et Programme alimentaire mondial (PAM) — en vue de soutenir la sécurité alimentaire et nutritionnelle aux niveaux régional et mondial.

L'Union et ses États membres contribuent aux tables rondes et débats internationaux par l'élaboration de positions communes de l'UE au cours de la négociation des résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies sur le développement agricole, la sécurité alimentaire et la nutrition, les femmes des zones rurales et le droit à l'alimentation, y compris lors des sessions annuelles du Conseil des droits de l'homme, ainsi que par l'élaboration de positions communes à présenter lors de la session annuelle du CSA.

Un exemple de travail conjoint est le soutien global fourni par les donateurs de l'UE aux directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers, de la foresterie et de la pêche (VGGT). Les donateurs de l'UE participent désormais à des initiatives nationales, régionales et internationales destinées à mettre en œuvre ces directives volontaires, qui soutiennent la gouvernance et la sécurité foncières. Un autre exemple est le travail effectué par les donateurs de l'UE pour soutenir le processus en cours au sein du CSA, visant à mettre en place des principes volontaires pour des investissements agricoles responsables (RAI).

En Afrique, les donateurs de l'UE collaborent étroitement pour soutenir le PDDAA aux niveaux continental, régional et national dans le cadre de l'équipe spéciale des partenaires en matière de développement du PDDAA, en tant que contributeurs au Fonds fiduciaire multi-bailleurs et à de nombreuses autres initiatives au niveau national. Dans le contexte de l'Année africaine de l'agriculture, qui a donné lieu au sommet des chefs d'État à Malabo en 2014, les partenaires en matière de développement menés par l'UE ont apporté leur appui politique à l'Union africaine et à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD.

En ce qui concerne le critère de performance lié à l'amélioration de la cohérence des politiques au service du développement (CPD), des progrès satisfaisants ont été accomplis au niveau tant de l'UE que des États membres, comme cela a été reconnu dans l'évaluation par les pairs du CAD de l'OCDE de 2012 et dans le rapport 2013 de l'UE sur la cohérence des politiques au service du développement. La Finlande a piloté l'outil de l'OCDE en matière de CPD, en analysant les politiques nationales et de l'UE qui ont eu des répercussions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays en développement.

2.2.3 Priorité stratégique n° 3: soutenir les politiques régionales dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Évaluation des critères de performance

- 98 programmes régionaux ont bénéficié de versements d'un montant de 151 millions d'EUR.

La priorité stratégique n° 3 a bénéficié de 4 % du total des fonds décaissés. Les donateurs de l'UE ont versé environ 151 millions d'EUR en faveur de 98 programmes au total.

Cette priorité comprenait notamment le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre: de politiques agricoles au niveau régional; de stratégies visant à renforcer l'intégration des marchés alimentaires régionaux, par exemple dans le secteur de la pêche; de programmes de lutte contre les maladies animales; et d'initiatives concernant les normes sanitaires et phytosanitaires ainsi que la sécurité alimentaire pour lutter contre les maladies d'origine alimentaire. D'autres initiatives soutenues en 2012 concernaient des systèmes d'information pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tels que des systèmes d'alerte précoce, et la transparence des marchés.

Pour ce qui est de la répartition géographique des investissements, environ 35 % des fonds ont été alloués à l'Afrique, 42 % à des interventions au niveau mondial, 12 % à l'Asie et 7 % à l'Amérique latine et aux Caraïbes.

L'UE, la France, l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne fournissent tous une aide liée à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau régional en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la politique agricole de la CEDEAO, connue sous le nom d'ECOWAP (voir encadré 2). Une étude de cas présentant le soutien européen à l'ECOWAP, y compris les efforts déployés pour promouvoir la cohérence, la complémentarité et la coordination, figure au chapitre 2.2 du document de travail.

Encadré 2: ECOWAP

Les efforts conjoints fournis par l'UE et certains de ses États membres pour soutenir l'ECOWAP constituent un exemple de la coordination et de la complémentarité des donateurs de l'UE en ce qui concerne les initiatives en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les donateurs de l'UE se coordonnent au sein du groupe ECOWAP et participent à des interventions conjointes sous l'égide de l'ECOWAP. Ainsi, l'UE, la France et l'Espagne soutiennent le système de réserves alimentaires régionales; l'UE et la France ont aidé la CEDEAO à lutter contre les mouches des fruits; la France, l'Espagne et les États-Unis soutiennent l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (RAAF).

L'ECOWAP, qui vise à mettre en œuvre la dimension régionale du PDDAA, est généralement reconnue comme la première politique de ce type sur le continent africain. Il semble également exister un large consensus entre les acteurs nationaux quant à l'importance de l'ECOWAP en tant que cadre destiné à orienter les investissements régionaux stratégiques pour s'attaquer aux problèmes transfrontaliers.

2.2.4 Priorité stratégique n° 4: renforcer les mécanismes de protection sociale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier pour les catégories de population vulnérables

Évaluation des critères de performance

- 94 programmes dans 40 pays ont bénéficié d'un montant de 209 millions d'EUR.

La priorité stratégique n° 4 a bénéficié de 6 % du total des fonds décaissés en 2012. Les donateurs de l'UE ont versé environ 209 millions d'EUR en faveur de 94 programmes au total dans 40 pays.

La récente crise alimentaire a attiré l'attention sur l'importance des transferts sociaux pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, améliorer la nutrition, réduire la pauvreté et la vulnérabilité et soutenir le développement agricole. Différents types de transferts sociaux, tels que des transferts saisonniers d'espèces, des projets «nourriture contre travail» ou des bons d'achat, ont été utilisés dans un certain nombre de pays pour faciliter l'accès aux denrées alimentaires à court terme. 96 % des programmes relevant de la priorité n° 4 ont été mis en œuvre au niveau national et 4 % au niveau mondial. Parmi les dix pays qui ont bénéficié du plus grand soutien en 2012 figurent l'Éthiopie, le Bangladesh, le Kenya et la Somalie (voir graphique 4 au chapitre 3 du document de travail).

Le programme établissant un filet de sécurité pour une production minimale (Éthiopie) est perçu comme un excellent programme par le gouvernement éthiopien. Il aborde l'insécurité alimentaire chronique dans le pays et est financé par un consortium de donateurs de l'UE (associant le Danemark, le Royaume-Uni, l'Irlande, la Suède, les Pays-Bas et l'UE) et de donateurs de pays tiers.

2.2.5 Priorité stratégique n° 5: améliorer la nutrition, tout particulièrement pour les mères, les nourrissons et les enfants

Évaluation des critères de performance

- 278 programmes en matière de nutrition dans 63 pays ont bénéficié d'un montant de 467 millions d'EUR.
- Les actions de sensibilisation à une meilleure nutrition menées par l'UE et ses États membres ont augmenté, comme en témoignent leur participation active aux processus internationaux [G8/G20, SUN, Assemblée mondiale de la santé (AMS), etc.] et le soutien apporté pour intégrer la nutrition dans les plans d'investissement du PDDAA, ainsi que le fait que 45 pays en développement ont déjà rejoint le mouvement SUN.

La priorité stratégique n° 5 est un domaine où le travail conjoint des donateurs de l'UE a porté ses fruits. Elle a reçu 14 % du total des fonds en 2012, environ 467 millions d'EUR, pour un nombre total de 278 programmes dans 63 pays. Après la priorité stratégique n° 1, il s'agissait de la deuxième priorité pour les donateurs de l'UE en 2012.

Des interventions ont notamment été menées pour lutter contre la malnutrition par le financement et le renforcement d'interventions axées sur la nutrition et ayant une incidence sur celle-ci, ciblant les mères et les jeunes enfants, l'accent étant placé sur les 1 000 premiers jours de vie.

Un soutien a également été apporté à des plans et programmes de recherche en matière de nutrition aux niveaux continental, régional et national. Les pays partenaires ont été encouragés à améliorer la gouvernance nationale en matière de nutrition, le but étant de les aider à intégrer la nutrition dans les politiques nationales, telles que l'agriculture et la santé, et à accroître la sensibilisation et les changements de comportement.

Quelque 80 % des programmes soutenus au titre de la priorité n° 5 en 2012 ont été mis en œuvre au niveau national, 17 % au niveau mondial et 3 % au niveau régional. Pour ce qui est de la répartition géographique de ces investissements, 46 % des fonds ont été alloués à l'Afrique, 17 % à des interventions au niveau mondial, 26 % à l'Asie et 8 % à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Parmi les pays qui ont bénéficié des montants les plus importants en 2012 figurent le Bangladesh, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nigeria et le Myanmar (voir graphique 5 au chapitre 3 du document de travail).

En participant aux efforts internationaux et à des processus tels que le G8/G20, l'AMS, le CSA, le mouvement SUN et le Comité permanent de la nutrition des Nations unies, les

donateurs de l'UE ont amélioré la coordination et l'efficacité et ont permis une plus grande mobilisation en faveur d'une meilleure nutrition. Le soutien fourni au secrétariat du mouvement SUN par l'UE, l'Allemagne, la France, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (voir encadré 3) constitue un bon exemple du travail conjoint effectué au niveau mondial en matière de nutrition. Ceci illustre les atouts potentiels de la cohérence, de la coordination et de la coopération de l'UE au niveau mondial et dans le cadre de la gouvernance mondiale. (Pour de plus amples informations, veuillez vous référer à l'étude de cas figurant au chapitre 2.3 du document de travail).

Encadré 3: le mouvement SUN

Les efforts de collaboration d'un certain nombre d'États membres de l'UE et de la Commission européenne pour soutenir le secrétariat du mouvement SUN constituent un exemple de la coordination et de la complémentarité de l'UE au niveau mondial.

Le mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) est un mouvement mondial qui réunit toutes les parties prenantes pour lutter contre la malnutrition, en accordant une attention particulière au renforcement de la volonté politique et à l'augmentation des investissements destinés à combattre la malnutrition des mères, des nourrissons et des enfants. L'Allemagne, la France, l'Irlande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Commission européenne collaborent concernant le réseau des donateurs SUN pour soutenir le mouvement SUN et cofinancent, avec d'autres donateurs, le plan de travail du secrétariat dudit mouvement. Cette collaboration, de même que des actions de sensibilisation coordonnées, permettent une planification stratégique, une budgétisation et un établissement de rapports consolidés, avec un financement pluriannuel prévisible.

Lors de la manifestation «Nutrition for Growth» (Nutrition pour la croissance) qui s'est tenue à Londres en 2013, les donateurs de l'UE ont défini leurs engagements politiques et financiers en vue de lutter contre le retard de croissance et se sont engagés à fournir une aide de 7,9 milliards d'EUR (1,7 milliard d'EUR pour des interventions axées sur la nutrition et 6,1 milliards d'EUR pour des interventions ayant une incidence sur celle-ci)⁷. En particulier, par son engagement spécifique visant à réduire le retard de croissance de 7 millions d'enfants de moins de 5 ans d'ici à 2025, la Commission européenne a montré l'exemple à suivre et s'est positionnée comme un acteur majeur sur la scène politique.

Les donateurs de l'UE ont participé à un certain nombre d'activités conjointes, comme l'élaboration d'une méthodologie pour estimer les dépenses liées aux actions ayant une incidence sur la nutrition, ainsi que d'un cadre de responsabilisation pour contrôler l'impact des interventions en matière de nutrition et pour suivre les investissements dans ce domaine. Au niveau national, des activités conjointes ont été relevées au Tadjikistan, au Yémen, en Éthiopie, au Sahel, en Zambie, au Bangladesh et au Mozambique.

⁷

Taux de change 1,29 USD/EUR.

2.2.6 Priorité stratégique n° 6: améliorer la coordination entre les acteurs de l'aide humanitaire et de l'aide développement pour renforcer la résilience et promouvoir une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable

Évaluation des critères de performance

- 63 programmes axés sur la résilience dans 18 pays ont bénéficié d'un montant de 122 millions d'EUR en 2012.
- L'UE et ses États membres ont reconnu l'importance de renforcer la résilience dans 23 pays en 2012 et ont procédé à 8 analyses et exercices de planification conjoints.

La priorité stratégique n° 6 a bénéficié de 4 % du total des fonds en 2012. Les donateurs de l'UE ont versé environ 122 millions d'EUR en faveur de 63 programmes au total dans 18 pays. Certaines interventions figurant sous d'autres priorités (telles que la priorité n° 1: améliorer la résilience des petites exploitations et les moyens de subsistance dans les zones rurales; la priorité n° 4: renforcer les mécanismes de protection sociale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier pour les catégories de population vulnérables; et la priorité n° 5: améliorer la nutrition, tout particulièrement pour les mères, les nourrissons et les enfants) concernaient également ce domaine prioritaire.

Dans le cadre de ce domaine prioritaire, des actions ont été menées pour renforcer la résilience des groupes particulièrement vulnérables afin qu'ils puissent résister aux effets et aux conséquences des crises. L'accent a été mis sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La plupart des actions ont fourni un soutien direct aux ménages et aux populations pour améliorer l'accès à des denrées alimentaires suffisantes et adéquates par des transferts sociaux temporaires; des mesures en matière de nutrition ont ciblé les femmes et les enfants; des interventions ont eu pour but de lancer ou de relancer la production agricole et d'améliorer la disponibilité des denrées alimentaires, ainsi que de maintenir des moyens naturels de production.

La priorité n° 6 a soutenu l'intégration du renforcement de la résilience dans la planification et les politiques des pays partenaires. Un soutien a aussi été fourni à la capacité des pays partenaires et des populations locales à anticiper et à prévenir les crises de sécurité alimentaire, ainsi qu'à s'y préparer et à améliorer la réaction à celles-ci, en respectant les différences entre les femmes, les hommes et les groupes vulnérables sur les plans des incidences comme des capacités, et en procédant à un meilleur suivi des risques.

Pour ce qui est de la répartition géographique des investissements, environ 75 % des fonds ont été alloués à l'Afrique, 23 % au niveau mondial et 2 % à l'Asie. Il n'est dès lors pas étonnant que neuf pays africains aient reçu la plus grande partie de ce soutien, y compris le Niger, le Mali, la Mauritanie, la Somalie, l'Éthiopie et le Soudan (voir graphique 6 au chapitre 3 du document de travail).

Récemment, les donateurs de l'UE ont intensifié leurs efforts pour renforcer la résilience des populations vulnérables en ciblant mieux les causes profondes de l'insécurité alimentaire, afin d'atténuer les effets des crises alimentaires. L'UE a adopté un nouveau cadre stratégique en mai 2013 pour relever les défis en matière de résilience. Au niveau régional, l'Alliance globale pour l'initiative résilience en Afrique de l'Ouest et au Sahel (AGIR) a été lancée en décembre 2012 et l'UE compte parmi ses fondateurs. Un soutien a également été apporté à l'initiative multidonateurs de rétablissement après la sécheresse, intitulée «Soutenir la résilience de la Corne de l'Afrique» (SHARE).

Au niveau régional, des fonds de l'UE, de la France et de l'Espagne ont également contribué à établir un système de réserves alimentaires d'urgence en Afrique de l'Ouest dans le cadre de

l'initiative AGIR. Les donateurs de l'UE ont procédé à des analyses et à des exercices de planification conjoints pour renforcer la résilience. La résilience a ainsi été améliorée au Niger, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Mali, au Tchad et au Sénégal; des documents de programmation par pays ont été établis en Éthiopie, en Somalie, au Kenya et en Ouganda; et des analyses et exercices de planification conjoints ont été menés en Haïti.

2.3 Coordination, complémentarité et cohérence (3C)

Étant donné que 44 pays bénéficient du soutien de plus de cinq donateurs de l'UE, la coordination est essentielle pour garantir l'efficacité de l'aide de l'UE au niveau national; l'UE participe et se conforme aux stratégies en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et aux plans d'investissement agricole des pays partenaires. Les structures existantes, telles que les groupes de travail sectoriels (qui ne se limitent généralement pas aux seuls donateurs de l'UE), sont considérées comme des mécanismes clés grâce auxquels les donateurs de l'UE coordonnent leurs travaux, entretiennent un dialogue stratégique et échangent régulièrement des informations.

Outre la coordination entre donateurs et pays partenaires, le renforcement des capacités permet d'améliorer la coordination entre tous les acteurs locaux et non locaux tels que les organisations non gouvernementales (ONG), les ONG internationales (OING), le secteur privé et les organismes de recherche associés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La programmation conjointe de l'UE contribue de manière significative à la complémentarité de l'UE et de ses États membres ainsi qu'aux synergies entre eux. Depuis 2011, des processus de programmation conjointe ont été lancés dans environ 20 pays partenaires, bien qu'ils en soient à un stade différent dans chaque pays⁸. Un exemple concret de programmation conjointe de l'UE et de ses États membres est l'élaboration d'une feuille de route pour la nutrition UE+ en Éthiopie, de par l'analyse et la planification conjointes, la hiérarchisation des priorités, la répartition des responsabilités et la coordination des interventions en matière de nutrition.

Parmi les stratégies de mise en œuvre conjointe figurent une répartition du travail fondée sur la cartographie du secteur; une analyse, une évaluation et une réaction sectorielle conjointes; des modalités d'octroi de l'aide (appui budgétaire, financement conjoint, coopération déléguée et fonds d'affectation spéciale); et des systèmes de suivi, d'évaluation et de notification conjoints. Des approches stratégiques communes vis-à-vis d'initiatives à l'échelle mondiale ont également permis d'améliorer la complémentarité, comme le déploiement des initiatives AGIR et SUN au Tchad.

Il a été indiqué que les actions relevant des six priorités étaient conformes aux stratégies des pays partenaires. Au Kenya, la répartition des tâches entre donateurs de l'UE reflétait les priorités stratégiques du plan de mise en œuvre. Une étude de cas sur l'Éthiopie figurant au chapitre 2.4 du document de travail analyse les efforts européens visant à renforcer les 3C dans les programmes d'aide extérieure des donateurs de l'UE et entre ceux-ci (voir encadré 4).

Encadré 4: les 3C en Éthiopie

L'étude de cas participative sur les 3C en Éthiopie a montré que, sous la conduite, la vision claire et l'appropriation des autorités éthiopiennes, les donateurs de l'UE sont des partenaires clés pour relever les défis les plus pressants sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays. Les

⁸ Des analyses conjointes ont été effectuées en Bolivie, en Côte d'Ivoire et en Éthiopie, tandis que des documents de programmation conjointe ont été élaborés pour le Soudan du Sud, le Burundi, le Cambodge, le Tchad, les Comores, le Ghana, le Guatemala, le Kenya, le Laos, le Myanmar, la Namibie, le Paraguay, le Rwanda, le Sénégal et le Togo.

grands programmes phares du pays — sous la conduite claire de celui-ci — sont conçus et mis en œuvre avec l'aide de la communauté internationale, qui fournit des canaux de dialogue structuré et des contributions financières.

La programmation conjointe offre une occasion unique d'améliorer la coordination et de procéder à une analyse et une planification communes, à la hiérarchisation des priorités et à la répartition des responsabilités pour accroître l'efficacité de nos efforts. Ce processus devrait associer davantage les différents partenaires éthiopiens, y compris la société civile, et d'autres grands donateurs.

Au niveau de l'UE, les groupes de travail du Conseil européen comptent parmi les structures formelles de coordination, tandis que des échanges informels ont lieu au niveau des chefs de groupe «agriculture et du développement rural» (HARDs), y compris ses sous-groupes sur les questions foncières et le développement du secteur privé dans l'agriculture, ainsi que de l'IERAD, qui sont signalés comme étant des mécanismes importants d'élaboration des politiques et d'échange. La coordination au sein de la plateforme IERAD favorise les politiques et stratégies conjointes en Europe et contribue à renforcer la cohérence, la coordination et la complémentarité. Ces mécanismes formels et informels servent également à coordonner la participation des donateurs de l'UE aux enceintes et initiatives internationales, parmi lesquelles l'Assemblée générale des Nations unies, le Conseil des droits de l'homme, le CSA, le mouvement SUN, la deuxième conférence internationale sur la nutrition (CIN2), le G8 et le G20.

3. CONSTATATIONS ET RECOMMANDATIONS

1. La sécurité alimentaire et nutritionnelle constitue un volet majeur de la coopération au développement de l'UE: rien que pour l'année 2012, les donateurs de l'UE y ont consacré près de 3,4 milliards d'EUR dans plus de 115 pays, ce qui montre son importance tant pour ce qui est de la part du total de l'aide au développement (environ 8 % du total de l'APD décaissé en 2012) que sur le plan de la couverture géographique. En particulier, les États en proie à l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne bénéficient d'un soutien majeur, conformément à la politique que l'UE et ses États membres ont convenu de mettre en œuvre en 2010.
2. La majorité des interventions ont mis l'accent sur trois priorités en 2012: la priorité n° 1 (améliorer la résilience des petites exploitations et les moyens de subsistance dans les zones rurales) a bénéficié du plus grand soutien (environ 60 %), suivie de la priorité n° 5 (améliorer la nutrition), qui a reçu 14 % de l'aide, et de la priorité n° 2 (soutenir une gouvernance efficace), qui a bénéficié de 12 % des fonds.
3. Il pourrait être possible pour les donateurs de l'UE d'opérer de manière plus efficace: 68 pays partenaires ont reçu moins de 3 millions d'EUR en moyenne par donateur. Le montant moyen des versements est de 1,34 million d'EUR. Cela est particulièrement frappant en Amérique centrale, où quatre pays sont soutenus par quatre donateurs ou davantage, le montant moyen par donateur étant de moins de 2,2 millions d'EUR. Les donateurs de l'UE doivent continuer à mieux se répartir les tâches, sous la conduite des pays partenaires bien entendu.
4. La recherche déterminée par la demande, la vulgarisation et l'innovation requièrent une attention accrue, sous la forme d'un accroissement des investissements conformément aux engagements de 2010 et, tout particulièrement, pour veiller à ce que les résultats soient traduits en actions sur le terrain de manière à en optimiser l'impact.

5. Les donateurs de l'UE jouent de plus en plus un rôle moteur sur des thèmes sensibles mis en lumière par la communauté internationale. Depuis 2010, ils ont répondu de concert aux crises et aux besoins en matière de sécurité alimentaire, en mettant l'accent sur des questions telles que la nutrition, la résilience et l'accès aux terres. Les donateurs de l'UE se sont mobilisés pour des initiatives à l'échelle mondiale et de l'UE telles que SUN, SHARE et AGIR, et ont été associés à l'élaboration des VGGT au sein du CSA. Il est possible de mettre ces résultats positifs à profit en s'intéressant à des initiatives centrées sur les priorités communes des donateurs de l'UE.
6. La collaboration avec l'ensemble des parties prenantes, au sein des systèmes nationaux, présente un avantage clair. Une étude de cas menée en Éthiopie a montré que la contribution conjointe de l'UE pour aborder la sécurité alimentaire et nutritionnelle était très pertinente sur le plan de l'élaboration des politiques et des investissements. Conjointement, les donateurs de l'UE lancent des approches innovantes qui sont intégrées dans les systèmes nationaux existants. Les enseignements tirés montrent qu'il est possible de renforcer le dialogue avec les organisations d'agriculteurs, les ONG locales et internationales et le secteur privé, en particulier pour ce qui est de la formulation et de la mise en œuvre des programmes nationaux. Il convient de le faire dans l'ensemble de nos pays partenaires.
7. La coordination des donateurs de l'UE au niveau national devrait aller au-delà de l'échange d'informations. Les mécanismes de coordination ont particulièrement porté leurs fruits aux niveaux mondial, continental et régional, comme le montrent l'expérience de l'IERAD et, en Afrique de l'Ouest, le mécanisme de coordination de l'ECOWAP pour les partenaires en matière de développement. Toutefois, au niveau national, il est possible d'améliorer la situation, en renforçant la coordination au-delà du partage d'informations, pour assurer une plus grande cohérence et complémentarité et une meilleure mise en commun des enseignements.
8. La programmation conjointe continue de l'UE offre de bonnes perspectives d'amélioration de l'efficacité: elle contribue à améliorer la coordination, la complémentarité et la répartition des tâches. Elle peut aussi conduire à un plus grand nombre de cadres de suivi et d'évaluation conjoints axés sur les résultats, y compris au niveau local. La programmation conjointe en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle doit être renforcée.
9. Il convient d'améliorer notre méthodologie pour l'établissement de rapports conjoints de l'UE sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en mettant l'accent sur des sujets spécifiques et en portant une plus grande attention à l'évaluation des résultats/incidences, par exemple au moyen d'études de cas réalisées essentiellement avec nos partenaires, afin d'obtenir des informations plus qualitatives.

4. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le présent rapport est le tout premier dans lequel les donateurs de l'UE abordent conjointement un sujet majeur. Il s'agit d'un outil de responsabilisation ascendante. Grâce à un montant de près de 3,4 milliards d'EUR dépensé par les donateurs de l'UE en faveur de plus de 115 pays en 2012, l'UE et ses États membres obtiennent des résultats significatifs en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Depuis 2010, les donateurs de l'UE jouent de plus en plus un rôle moteur au niveau mondial dans des domaines tels que la nutrition, la résilience et la gouvernance foncière. Ils continueront à exploiter ces résultats positifs pour relever les nouveaux défis qui se présentent, tels que l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, la transformation rurale et les systèmes alimentaires. En Afrique, il existe de nouvelles possibilités de dialogue stratégique et d'appui au niveau national dans le cadre du processus du PDDAA. La déclaration de Malabo de 2014 montre l'engagement renouvelé des pays africains en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et crée des attentes au niveau continental qui pourraient renforcer le soutien et l'alignement des donateurs de l'UE en conformité avec l'engagement stratégique de 2010 sur le PDDAA. Dans les pays partenaires, il est possible de renforcer le dialogue avec les organisations d'agriculteurs, les ONG locales et internationales et le secteur privé. Au niveau mondial, la programmation conjointe en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle peut encore être renforcée. Le fait de collaborer permet à l'UE et à ses États membres d'avoir plus de poids et d'accroître la couverture et le volume de l'aide au développement. Cette approche permettra d'améliorer notre visibilité, l'efficacité de l'aide au développement, les résultats et l'impact des actions menées.

Le présent rapport jette les bases des rapports ultérieurs. Dans le prochain rapport, nos résultats seront comparés à ceux de 2012. Dans l'intervalle, la méthodologie utilisée pour élaborer le présent rapport sera améliorée; elle portera sur des priorités stratégiques et thèmes sélectionnés et mettra davantage l'accent sur les résultats/incidences. Le prochain rapport sera également illustré par des études de cas effectuées avec des partenaires et des États membres.